

21 FÉVRIER 2017
FEBRUARY 21, 2017

PROTECT
CHILDREN
FROM WAR



PROTÉGEONS
LES ENFANTS
DE LA GUERRE

unicef 
for every child



Contact presse MAEDI : presse.cabinet@dipomatie.gouv.fr
Contact accréditations : accreditations.presse@diplomatie.gouv.fr
Contact UNICEF France : Maud Saheb (+33 6 83 99 05 67 / msaheb@unicef.fr)

SOMMAIRE

SOMMAIRE	2
AVANT-PROPOS	3
LES ENJEUX DE LA CONFERENCE MINISTERIELLE INTERNATIONALE « PROTEGEONS LES ENFANTS DE LA GUERRE »	4
PROGRAMME	9
LISTE DES PARTICIPANTS	12
INFOGRAPHIES	14
LISTE DES PAYS AYANT SIGNÉ LES ENGAGEMENTS DE PARIS	15
PRESENTATION DE L'UNICEF	17
PRESENTATION DES INTERVENANTS	20



21 FÉVRIER 2017
FEBRUARY 21, 2017

AVANT-PROPOS

La France est fermement engagée dans la protection des enfants dans les conflits armés qui constitue une priorité de notre action diplomatique.

Il y a 10 ans déjà, en février 2007, la France avait organisé en partenariat avec l'UNICEF la conférence « Libérons les enfants dans la guerre ». A l'issue de cet événement, des principes et engagements contre l'enrôlement d'enfants par les forces et les groupes armés avaient été adoptés. Ce sont « les Principes et Engagements de Paris ». A ce jour, 105 Etats les ont endossés.

Aujourd'hui, notre engagement est plus que jamais nécessaire : 246 millions d'enfants vivent en effet dans des pays ou des zones qui connaissent des conflits armés, rapporte l'UNICEF.

C'est pourquoi, à l'occasion du dixième anniversaire des Principes et Engagements de Paris, la France, aux côtés de l'UNICEF, a pris l'initiative d'organiser une conférence internationale « Protégeons les enfants de la guerre », en présence de la représentante spéciale du secrétaire général des Nations unies, Leila Zerrougui, et du directeur exécutif de l'UNICEF, Anthony Lake.

Nos objectifs sont triples : faire l'état des lieux de la situation des enfants vivant dans des zones de conflits armés ; évaluer les progrès réalisés au cours de la dernière décennie et étudier de nouvelles initiatives afin de toujours mieux protéger filles et garçons ; et renforcer la détermination des acteurs internationaux dans ce combat, grâce à des réformes politiques et juridiques ainsi qu'à travers des programmes de réintégration et de développement économique et social adaptés.

Je tiens à remercier l'ensemble des acteurs qui participent chaque jour avec détermination et conviction à la protection des enfants vivant dans des zones de conflit armé, et en particulier notre partenaire de longue date dans cette mission, l'UNICEF, ainsi que les organisations de la société civile et les ONG, qui veillent sur le terrain à la défense et au respect des droits des enfants. Notre engagement commun est notre meilleure arme pour lutter contre les violations graves commises à l'encontre des enfants dans les conflits armés, et éradiquer définitivement le phénomène du recrutement des enfants dans les guerres.

*Jean-Marc Ayrault
Ministre des Affaires étrangères et du Développement international*



21 FÉVRIER 2017
FEBRUARY 21, 2017

LES ENJEUX DE LA CONFERENCE MINISTERIELLE INTERNATIONALE « PROTEGEONS LES ENFANTS DE LA GUERRE »

En collaboration avec le comité de pilotage des Principes de Paris (PPSG), la France et l'UNICEF organiseront conjointement à Paris une conférence ministérielle internationale d'une journée pour célébrer le 10^{ème} anniversaire des Principes et Engagements de Paris relatifs aux enfants associés aux forces armées ou aux groupes armés et pour donner un nouvel élan à la mobilisation internationale sur cette question.

Cette conférence de haut niveau réunira des acteurs internationaux pour réaffirmer leur volonté de mettre en œuvre les Principes et Engagements de Paris et de mettre fin à l'utilisation et au recrutement d'enfants par des forces ou groupes armés. S'appuyant sur les acquis de dix ans de travaux, la conférence fera le bilan des avancées réalisées en vue de protéger les enfants dans les conflits armés, évaluera la situation et les défis actuels et définira les prochaines étapes pour l'action concertée.

PARTICIPANTS

Organisée par la France et l'UNICEF, la conférence réunira la Représentante spéciale du secrétaire général des Nations unies pour le sort des enfants en temps de conflits armés, des représentants de haut niveau des Etats intéressés ou partenaires, le comité de pilotage (PPSG), des ONG nationales et internationales, des grands témoins, des institutions universitaires, des groupes de réflexion, des bailleurs de fonds et des enfants ayant été associés dans le passé à des forces ou groupes armés.

CONTEXTE

2017 marque le 10^{ème} anniversaire des Engagements de Paris en vue de protéger les enfants contre une utilisation ou un recrutement illégaux par des groupes ou des forces armés (Engagements de Paris) et des Principes directeurs relatifs aux enfants associés aux forces armées ou aux groupes armés (Principes de Paris).

Adoptés en février 2007 lors de la conférence internationale de Paris « Libérer les enfants de la guerre », les Principes et Engagements de Paris énoncent des orientations pour protéger les enfants contre l'utilisation et le recrutement par des groupes ou des forces armés d'une part et faciliter leur libération et leur réinsertion dans leurs communautés avec d'autres enfants vulnérables touchés par un conflit armé d'autre part. Ensemble, ils complètent les mécanismes politiques et juridiques déjà existants au conseil de sécurité des Nations unies, à la cour pénale internationale et dans d'autres instances chargées de protéger les enfants en période de conflit.

Au cours de la décennie qui a suivi leur adoption, les Principes et Engagements de Paris ont permis d'encourager la mobilisation internationale pour faire face aux problèmes de l'utilisation et du recrutement des enfants par des groupes ou des forces armés. A ce jour, 105 Etats ont endossé ces principes qui ont permis aux pouvoirs publics, aux Nations unies et aux acteurs de la société civile de coopérer au niveau national et sur le terrain afin de protéger les enfants associés à des groupes ou à des forces armés. Des progrès significatifs ont pu être réalisés, parmi lesquels l'engagement d'acteurs étatiques et non-étatiques à mettre fin au recrutement d'enfants et à libérer des milliers d'enfants de groupes ou de forces armés, ainsi qu'une meilleure planification en matière de réinsertion des enfants au sein de leur communauté.

Les efforts dans ce domaine ont été dirigés par le PPSG, co-présidé par l'UNICEF et *Save the Children*, qui incite les acteurs étatiques et non-étatiques à souscrire aux Principes et Engagements de Paris, et sert de plateforme centrale d'échange pour rassembler les connaissances et les expériences mondiales sur le recrutement, la libération et la réinsertion d'enfants affectés par les conflits armés.

ETAT DU PROCESSUS

Depuis 2007, le PPSG et le Gouvernement français ont organisé plusieurs réunions de suivi pour examiner la mise en œuvre des Principes et Engagements de Paris et pour offrir aux nouveaux États membres la possibilité de les approuver officiellement. Ces réunions ministérielles se sont tenues chaque année jusqu'à 2012, date du cinquième anniversaire, à laquelle a été organisée une manifestation spéciale qui mettait l'accent sur le thème de la *prévention* du recrutement et de l'utilisation des enfants.

Ces rencontres ont permis de maintenir la dynamique des travaux sur la protection et la prise en charge des enfants associés à des groupes et des forces armés et de conforter les Principes et Engagements de Paris en tant que normes de référence pour les pouvoirs publics, les organisations intergouvernementales et la société civile en matière de planification, de plaidoyer et de collecte de fonds.

OBJECTIFS

Dix ans après l'endossement des Engagements de Paris en vue de protéger les enfants contre une utilisation ou un recrutement illégaux par des groupes ou des forces armés, et des Principes directeurs relatifs aux enfants associés aux forces armées ou aux groupes armés par 105 Etats, cette conférence offre à la communauté internationale une opportunité unique de réaffirmer sa volonté de protéger les enfants dans les conflits armés, de définir un projet pour mettre fin à l'utilisation et au recrutement des enfants par des groupes ou des forces armés, ainsi que d'intensifier l'action collective pour prévenir et faire cesser les atteintes graves contre les enfants dans les conflits armés.

Les principaux objectifs de la conférence sont :

- la promotion du soutien politique et diplomatique à une adoption universelle des Principes et Engagements de Paris par les États membres ;
- l'examen des progrès réalisés dans la mise en œuvre des Principes et Engagements de Paris au cours de la décennie passée : partage des expériences acquises et des bonnes pratiques, identification des lacunes, des défis et des prochaines étapes ;
- la formulation d'un projet de calendrier pour les Principes et Engagements de Paris après 2017 et la définition de possibilités de remédier à l'impact des conflits armés modernes sur les enfants ;
- le renforcement de l'engagement des États membres à mettre en œuvre concrètement les Principes de Paris grâce à des réformes politiques et juridiques, ainsi qu'à travers des fonds dédiés pour prévenir l'utilisation et le recrutement d'enfants et pour favoriser la libération et les initiatives de réinsertion ;
- le lancement du Manuel de terrain des Principes de Paris sur le recrutement, la libération et la réinsertion des enfants.

DOMAINES PRIORITAIRES

La conférence du 10^{ème} anniversaire sera organisée autour de séances plénières d'ouverture et de clôture, de trois panels de haut niveau interactifs, d'une cérémonie d'adoption des Principes et Engagements de Paris par les nouveaux États membres et du lancement officiel du Manuel de terrain du PPSG sur le recrutement, la libération et la réinsertion des enfants. Les questions centrales abordées au cours de cette conférence d'une journée seront les suivantes :

1. BILAN DES DIX ANNEES DE MISE EN ŒUVRE DES PRINCIPES ET ENGAGEMENTS DE PARIS

Trois panels de haut niveau seront organisés sur les thèmes suivants pour permettre un bilan de la mise en œuvre des Principes et Engagements de Paris au cours de la décennie passée et un examen plus large de l'impact des conflits armés sur les enfants.

i) Prévention de l'utilisation et du recrutement des enfants et soutien effectif à la libération et à la réinsertion des enfants utilisés dans les conflits armés

Ce panel examinera les enseignements tirés de la mise en œuvre sur le terrain des Principes et Engagements de Paris au cours des dix dernières années. Elle analysera les politiques actuelles et les outils et approches de planification, ainsi que leur adéquation aux objectifs de prévention de l'utilisation et du recrutement des enfants et d'aide à la libération et à la réinsertion des enfants associés à des groupes ou à des forces armées, notamment le soutien à d'autres enfants vulnérables affectés par les conflits. Elle plaidera également en faveur d'une mobilisation des ressources au profit de programmes de prévention, de libération et de réinsertion.

Elle examinera les bonnes pratiques, en mettant l'accent sur des questions comme la constitution de partenariats avec les communautés, l'intégration des filles, les initiatives de déjudiciarisation et de justice réparatrice, les programmes éducatifs et de formation professionnelle, notamment les services de réinsertion économique et sociale.

ii) Prévention et suppression des autres atteintes et abus graves contre les enfants dans les conflits armés

Ces discussions examineront le rôle joué par les Principes et Engagements de Paris au cours de la décennie passée dans la prévention et la suppression des autres atteintes graves aux enfants dans les conflits armés, en particulier les enlèvements, le viol et les autres formes de violence et d'exploitation sexuelles. Elles étudieront comment étendre et renforcer les initiatives ayant réussi et comment identifier les domaines exigeant plus d'attention et d'engagement, notamment des mesures pour améliorer la responsabilisation pour les atteintes commises.

iii) Analyse de l'impact des conflits armés sur les enfants

Cette table ronde étudiera comment les conflits armés modernes ont évolué au cours de la décennie passée et leur impact sur les enfants. Les discussions examineront les défis opérationnels pour faire face aux atteintes graves portées aux enfants dans un environnement politique et sécuritaire de plus en plus complexe, en particulier dans un contexte de nouvelles stratégies faisant des enfants les cibles de violences extrêmes, de hausse sans précédent des déplacements d'enfants et de leurs familles et d'accès humanitaire limité.

2. DECLARATION DE SOUTIEN AUX PRINCIPES ET ENGAGEMENTS DE PARIS

Cette conférence offrira une tribune aux États participants pour réaffirmer leur détermination à faire cesser l'utilisation et le recrutement d'enfants par des groupes ou des forces armés. Elle offrira aux États participants la possibilité :

- d'adopter et de signer les Principes et Engagements de Paris, avec pour objectif de passer de 105 à 193 États apportant leur soutien et de parvenir à une adoption universelle ;
- de promettre des fonds pour prévenir le recrutement des enfants et soutenir les initiatives de libération et de réinsertion, notamment dans les pays prioritaires ;
- de s'engager à mettre en œuvre des réformes politiques et législatives et d'autres actions visant à améliorer la protection et la prise en charge des enfants associés à des forces armées ou à des groupes armés non étatiques.

3. MISE EN ŒUVRE DES PRINCIPES DE PARIS

Le PPSG célébrera le 10^{ème} anniversaire des Principes et Engagements de Paris en lançant le *Manuel de terrain inter-agences des Principes de Paris sur le recrutement, la libération et la réinsertion des enfants*. Ce manuel est le plus à jour et le plus exhaustif pour les professionnels qui travaillent avec les enfants associés à des groupes ou à des forces armés ; il a été élaboré par le PPSG dans le cadre de son mandat de mise en œuvre des Principes de Paris sur le terrain.¹

Le *Manuel de terrain des Principes de Paris sur le recrutement, la libération et la réinsertion des enfants* définit des normes minimales pour la mise en œuvre des Principes de Paris et offre des conseils techniques et pratiques pour le personnel sur le terrain, les responsables politiques et les donateurs engagés dans des programmes de prévention du recrutement, de libération et de réinsertion des enfants associés à des groupes ou des forces armés.

Un plan d'action de suivi des Principes et Engagements de Paris pourrait également être envisagé pour intensifier les actions approuvées par les États qui les ont endossés, visant à améliorer le sort des enfants affectés par les conflits armés.

CONCLUSION

Le 10^{ème} anniversaire de l'adoption des Principes et Engagements de Paris représente une étape importante dans les efforts visant à mettre un terme à l'utilisation et au recrutement d'enfants par des groupes ou des forces armés. Cette conférence offrira une tribune aux acteurs internationaux pour dresser le bilan des dix années passées et pour étudier les bonnes pratiques mises en place dans la prévention de l'utilisation et du recrutement des enfants ainsi qu'en matière d'aide à leur libération et à leur réinsertion.

Pour l'avenir, cette conférence devrait permettre de renforcer la détermination de la communauté internationale à protéger les enfants affectés par les conflits armés, de définir des actions prioritaires et d'établir un calendrier pour la mise en œuvre des Principes et Engagements de Paris dans les prochaines années.

¹ Le PPSG a élaboré et révisé plusieurs documents de conseils techniques pour les professionnels. Ces documents comprennent notamment une révision des passages relatifs aux enfants et aux jeunes des *Normes intégrées de désarmement, démobilisation et réintégration* (IDDRS), une note technique sur les aspects économiques de la réinsertion, et des normes relatives à la libération et la réinsertion des enfants ayant fait partie de groupes ou de forces armés au sein des *Standards minimums pour la protection de l'enfance dans l'intervention humanitaire*.

PROGRAMME

08H15 - 10H30

Réunion plénière co-présidée par la France et l'UNICEF.

Lieu : Grande salle de conférence

Interprétation simultanée : français, anglais, arabe, espagnol

Intervention de M. François Hollande, Président de la République
Introduction de M. Anthony Lake, Directeur général du Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF).

Diffusion d'un reportage sur la réintégration d'enfants-soldats en République centrafricaine

09H20 - 10H00

Table ronde n°1 - L'engagement de la communauté internationale pour protéger les enfants de la guerre.

Modérateur : M. Arnaud Ardoïn, journaliste à La Chaîne Parlementaire (LCP)

M. Peter Maurer, Président du Comité international de la Croix-Rouge (CICR)
Mme Leïla Zerrougui, Représentante spéciale pour le sort des enfants en temps de conflits armés (RSSGNU)
M. Marc Giacomini, directeur général adjoint pour les affaires globales au Service européen pour l'action extérieure

A l'issue de la discussion, diffusion d'extraits du film Wrong Elements de Jonathan Littell et intervention du producteur.

10H05 - 10H45

Table ronde n°2 - Les enfants et la guerre : témoignages du terrain.

Modérateur : M. Arnaud Ardoïn, journaliste à La Chaîne Parlementaire (LCP)

Mme Laëticia Casta (ambassadrice d'UNICEF France)
M. Alhaji Babah Sawaneh (ancien enfant soldat de Sierra Leone)
M. Alberto ORTIZ (ancien enfant soldat de Colombie)

10H45 - 11H00

Pause



21 FÉVRIER 2017
FEBRUARY 21, 2017

11H00 - 12H45

Panels de haut niveau (en parallèle)

Lieu : salles 1A, 1B, 1C

Panel 1 : Prévenir le recrutement et l'utilisation des enfants et soutenir la libération et la réintégration des enfants utilisés dans les conflits armés.

Interprétation : français, anglais

Présidence : **M. Charles Armel Doubane, Ministre des affaires étrangères, de l'intégration africaine et des Centrafricains de l'étranger**

Rapporteur : Mme Helle Thorning-Schmidt, Directrice générale de Save the Children

Panel 2 : Faire cesser les autres violations commises contre les enfants dans les conflits armés.

Interprétation : français, anglais, espagnol

Présidence : Mme Maria Angela Holguin, Ministre des Relations extérieures de la Colombie

Rapporteur : M. Charles Badenoch, vice-président de World Vision

Panel 3 : Impact des conflits armés sur les enfants.

Interprétation : français, anglais, arabe

Présidence : M. Pierre Bou Assi, Ministre des affaires sociales du Liban / M. Omar al-Barazanji, Vice-Ministre des Affaires étrangères de l'Irak

Rapporteur : M. Bruno Stagno Ugarte, Directeur exécutif adjoint de Human Rights Watch

13H00 - 14H30

Déjeuner offert par M. Jean-Marc Ayrault aux chefs des délégations ministérielles.

Lieu : Restaurant club

En parallèle, buffet pour les délégués dans la grande salle de conférence.

14H30 - 16H00

Reprise des trois panels de haut niveau.



21 FÉVRIER 2017
FEBRUARY 21, 2017

16H05 - 16H10

Présentation du manuel sur les principes de Paris pour la prévention du recrutement des enfants, leur libération et leur réintégration.

Lieu : Grande salle de conférence

16H10 - 16H30

**Restitution des panels de haut niveau par les trois présidents et rapporteurs.
Cérémonie d'endossement des Principes et engagements de Paris par de nouveaux États.**

16H40 - 17H00

Propos conclusifs de M. Jean-Marc Ayrault et de M. Anthony Lake.

17H00 – 17H30

Déclarations à la presse de Mme Leïla Zerrougui, MM. Jean-Marc Ayrault et Anthony Lake.

Lieu : salle 1C

Interprétation : français, anglais

A PARTIR DE 17H00

Réception de clôture.

Lieu : Atrium

LISTE DES PARTICIPANTS

ONU et organisations régionales

DOMP
CICR
CPI
HCR
OEA
OIT
OTAN
PNUD
RSSGNU
UA
UE (DGECHO + DEVCO)
UNICEF

Pays

Afghanistan
Afrique du Sud
Algérie
Allemagne
Arabie saoudite
Argentine
Australie
Autriche
Bangladesh
Belgique
Bénin
Birmanie
Bolivie
Botswana
Brésil
Burkina Faso
Cameroun
Canada
Chine

Colombie
Côte d'Ivoire
Danemark
EAU
Egypte
Espagne
Etats-Unis
Ethiopie
Finlande
France
Guinée Conakry
Honduras
Inde
Irak
Italie

Japon
Jordanie
Kazakhstan
Koweït
Liban
Liberia
Luxembourg
Malaisie
Mali
Malte
Maroc
Mexique
Népal
Niger
Nigéria
Norvège
Nouvelle-Zélande
Ouganda
Pakistan

Pays-Bas
 Pérou
 Philippines
 Pologne
 Portugal
 Qatar
 RCA
 RDC
 République tchèque
 Royaume-Uni
 Russie
 Rwanda
 Salvador
 Sénégal
 Sierra Leone
 Somalie
 Soudan
 Soudan du Sud
 Sri Lanka
 Suède
 Suisse
 Tchad
 Thaïlande
 Togo
 Tunisie
 Turquie
 Ukraine
 Uruguay
 Yémen

ONG

Alternatives humanitaires

Amnesty
 Care
 Child Fund Alliance
 Child Soldiers International
 Conflict Dynamics International
 FIDH
 Geneva Call
 Global Coalition to Protect Education
 from Attack
 Handicap International
 HRW
 ICTJ
 International Rescue Committee
 Médecins du Monde
 Mercy Corps
 MSF France
 No Peace without Justice
 Partenariat Mondial pour l'Education
 Save the Children
 The Romeo Dallaire Foundation
 Terre des Hommes
 War Child Holland
 War Child UK
 Watchlist
 World Vision

Personnalités

Mme Laëtitia Casta
 Mme Radhika Coomaraswamy
 M. Paulo Sergio Pinheiro
 M. Olara Otunnu
 M. Jean-Marc Rochereau de la Sablière
 M. Kaylash Satyarthi

INFOGRAPHIES



PROTÉGEONS
LES ENFANTS
DE LA GUERRE

LA SITUATION DES ENFANTS SOLDATS

LE RECRUTEMENT EN CHIFFRES

Des dizaines de milliers d'enfants recrutés dans le monde, dont :

17 000 au Soudan du Sud depuis 2013 (dont 2 596 en 2015)

5000 en Somalie

1363 au Yémen

LA CAMPAGNE «ENFANTS, PAS SOLDATS»



Lancée en mars 2014 par l'ONU et l'UNICEF



But : mobiliser le soutien nécessaire pour mettre fin et prévenir le recrutement et l'utilisation d'enfants par les forces de sécurité nationales en conflit

8
FORCES

de sécurité nationales signataires : l'Afghanistan, la République démocratique du Congo, la Birmanie, la Somalie, le Soudan du Sud, le Soudan, le Tchad et le Yémen.



Le Tchad a depuis complété les exigences de son plan d'action

LA LIBÉRATION D'ENFANTS SOLDATS EN CHIFFRES

115 000 enfants soldats libérés depuis 2000

Dont **57 600** enfants entre 2007 et 2015

Plus de **8 000** enfants libérés en 2015

Sources : rapports UNICEF 2015 et 2016 ; HCR



PROTÉGEONS
LES ENFANTS
DE LA GUERRE

LES ENFANTS VIVANT DANS LES ZONES DE CONFLITS ARMÉS

LA SITUATION DANS LE MONDE

246
MILLIONS

c'est le nombre d'enfants vivant dans des zones de conflit (1 enfant sur 10)

125
MILLIONS

sont directement affectés par les combats dans le monde

51,6%

des 65,3 millions de personnes ayant fui leur foyer en raison de conflits et violence sont des enfants

ACCÈS AUX SOINS ET À L'ÉDUCATION DES ENFANTS VIVANT EN ZONE DE CONFLIT

19
SUR 20

zones de conflits ont subi des attaques d'écoles et d'hôpitaux en 2016

2/3

des enfants ne bénéficient pas de l'ensemble des vaccins de base vivent dans des zones de conflit

37
MILLIONS

d'enfants ne sont pas scolarisés

75
MILLIONS

d'enfants et d'adolescents voient leurs besoins éducatifs fortement menacés

Sources : rapports UNICEF 2015 et 2016 ; HCR

LISTE DES PAYS AYANT SIGNÉ LES ENGAGEMENTS DE PARIS

1. AFGHANISTAN
2. AFRIQUE DU SUD
3. ALBANIE
4. ALLEMAGNE
5. ANDORRE
6. ANGOLA
7. ARGENTINE
8. ARMENIE
9. AUSTRALIE
10. AUTRICHE
11. BELGIQUE
12. BENIN
13. BOLIVIE
14. BOSNIE HERZEGOVINE
15. BRESIL
16. BULGARIE
17. BURKINA FASO
18. BURUNDI
19. CAMBODGE
20. CAMEROON
21. CANADA
22. CHILI
23. CHINE
24. CHYPRE
25. COLOMBIE
26. COMORES
27. COSTA RICA
28. COTE D'IVOIRE
29. CROATIE
30. DANEMARK
31. ERYTHREE
32. ESPAGNE
33. ESTONIE
34. EX REPUBLIQUE DE
YUGOSLAVIE
35. FINLANDE
36. FRANCE
37. GHANA
38. GRECE
39. GUATEMALA
40. GUINEE
41. GUINEE-BISSAU
42. HAITI
43. HONGRIE
44. INDONESIE
45. IRLANDE
46. ITALIE
47. JAMAIQUE
48. JAPON
49. KOWEIT
50. LAOS
51. LIBERIA
52. LIECHTENSTEIN
53. LITUANIE
54. LUXEMBOURG
55. MALI
56. MALTE
57. MAROC
58. MAURITANIE
59. MEXIQUE
60. MOLDAVIE
61. MONACO
62. MONTENEGRO
63. NEPAL
64. NIGER
65. NORVEGE

PROTECT
CHILDREN
FROM WAR



PROTÉGEONS
LES ENFANTS
DE LA GUERRE

21 FÉVRIER 2017
FEBRUARY 21, 2017

66. OUGANDA
67. PAYS-BAS
68. PANAMA
69. PARAGUAY
70. PEROU
71. POLOGNE
72. PORTUGAL
73. QATAR
74. REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE
75. REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
76. REPUBLIQUE DU CONGO
77. REPUBLIQUE TCHEQUE
78. ROUMANIE
79. ROYAUME UNI
80. RUSSIE
81. SAINT MARIN
82. SENEGAL
83. SIERRA LEONE
84. SLOVAQUIE
85. SLOVENIE
86. SOMALIE
87. SOUDAN
88. SRI LANKA
89. SUEDE
90. SUISSE
91. TCHAD
92. TIMOR-LESTE
93. UKRAINE
94. ARABIE SAOUDITE
95. CAP VERT
96. COREE DU SUD
97. GABON
98. GEORGIE
99. ISLANDE
100. LETTONIE
101. NOUVELLE-ZELANDE
102. SERBIE
103. TOGO
104. URUGUAY
105. YEMEN

PRESENTATION DE L'UNICEF

L'UNICEF, Fonds des Nations unies pour l'Enfance, crée en 1946, est chargé par l'Assemblée générale des Nations unies de défendre les droits des enfants à travers le monde. L'UNICEF agit à la fois sur le long terme et dans des situations d'urgence, auprès des enfants les plus vulnérables.

Siégeant à New York, l'UNICEF est présent dans plus de 190 pays. Plus de 85% des postes sont localisés sur le terrain, dans 156 pays, où le bureau de l'UNICEF met en œuvre des programmes en lien avec le gouvernement et les acteurs locaux. Ils sont soutenus par 34 comités nationaux qui collectent des fonds et mènent des actions de plaidoyer.

60% des fonds financent des programmes de développement. 40% portent sur des opérations en réponses à des crises humanitaires, alimentaires, médicales, liées aux catastrophes naturelles ou climatiques ou encore aux conflits armés. Sur le terrain, l'UNICEF travaille avec les communautés locales sur le long terme, avant, pendant et après les crises. Car quelle que soit la nature de l'urgence, les enfants, du fait de leur vulnérabilité, sont toujours parmi les plus touchés.

L'UNICEF agit pour sauver, protéger, éduquer tous les enfants du monde dans 8 domaines d'intervention : santé ; VIH/Sida ; eau, hygiène et assainissement ; nutrition ; éducation et égalité ; protection ; inclusion sociale ; urgences. Toutes les actions de l'UNICEF se basent sur la convention internationale des droits de l'Enfant.

CONSEQUENCES DES CONFLITS SUR LES ENFANTS



© UNICEF/UNI188289/EI Baba

On estime à plus de 246 millions le nombre d'enfants dans le monde grandissant dans des zones et pays touchés par des conflits. Près de 125 millions d'entre eux sont directement impactés par la violence.

Le ciblage des populations civiles, la circulation accrue des armes de petits calibres et le déplacement des affrontements vers les lieux de vie et de refuge des populations ont un impact dévastateur sur les enfants. Sont également apparues de nouvelles tendances inquiétantes, notamment les enlèvements de masse et la montée d'une extrême violence visant les enfants.

Les enfants peuvent être exposés à des situations différentes lors des conflits : déplacés ou réfugiés avec leurs familles et perdre leur maison et tous leurs biens ; séparés de leurs parents ; enrôlés par des groupes armés ; souffrir de violences sexuelles ou de torture ; ces enfants peuvent également être témoins d'homicide, de décès, de blessures infligées à eux-mêmes ou à leur famille. Ils sont extrêmement vulnérables, en raison de leur âge et de leur dépendance aux adultes. Par ailleurs la majorité des conflits ont actuellement lieu dans des pays où les enfants étaient déjà en situation de précarité, comme c'est le cas en République centrafricaine, au Soudan du Sud ou encore au Nigéria, aggravant les risques auxquels ils sont déjà confrontés.

Les bombardements, ainsi que les risques liés aux engins non explosés, sont également le quotidien de ces enfants. La destruction de leur environnement devient courant. En Syrie, des enfants de 5 ans sont capables de citer le modèle des armes avec lesquelles ils sont attaqués.

Pour un enfant, le fait de ne pas être scolarisé peut engendrer plusieurs conséquences : le risque accru de mariage précoce pour les filles, de travail forcé et d'enrôlement des enfants dans les groupes et forces armés. Les jeunes vivants dans des zones de guerre peuvent trouver un sens en s'engageant auprès d'un groupe armé, ou être plus facilement persuadés de le faire. Protéger l'éducation est donc crucial. Aller à l'école permet aux enfants de se reconstruire, en leur fournissant un cadre protecteur, un espoir d'avenir, des compétences que l'on ne pourra jamais leur enlever.

LES INTERVENTIONS DE L'UNICEF SUR LE TERRAIN

Partout où la guerre sévit, l'UNICEF met en place des projets visant à protéger les enfants et les soustraire à la violence, leur donnant des moyens de revivre après une période de conflit : appui psychosocial, travail autour de la justice des mineurs et de l'emprisonnement d'enfants associés ou soupçonnés d'association, éducation dans les urgences, campagnes visant à sensibiliser les enfants aux risques d'objets non explosés, programmes de démobilisation d'enfants, communication pour le développement visant à réduire les violences sexuelles, le travail des enfants, les mariages précoces...)



21 FÉVRIER 2017
FEBRUARY 21, 2017

A travers le MRM (mécanisme de monitoring et de reporting) l'UNICEF documente les 6 violations graves faites aux enfants en temps de conflit armé, telles que définies par le conseil de sécurité des Nations unies (résolution 1612 en 2005), qui comprennent meurtres et mutilations, association d'enfants à des forces et groupes armés, enlèvements, violences sexuelles, attaques d'hôpitaux et d'écoles, déni d'accès humanitaire.

Dans chaque pays où le mécanisme est déclenché, les violations sont répertoriées, vérifiées, et compilées puis transmises au groupe de travail Enfants et conflits du conseil de sécurité piloté par Leila Zerrougui (représentante spéciale du secrétaire général des Nations unies pour les enfants et les conflits armés). Un rapport annuel et une liste des groupes et forces armés commettant ces violations est alors publié.

PRESENTATION DES INTERVENANTS

M. Anthony Lake

Depuis le 1er mai 2010, Anthony Lake est le sixième directeur général du Fonds des Nations unies pour l'enfance. Il a travaillé avec des dirigeants et des responsables politiques du monde entier. En 2007-2008, il a servi comme conseiller principal de politique étrangère pour la campagne présidentielle de M. Barack Obama, poste qu'il avait assumé au cours de la campagne présidentielle de M. Clinton en 1991-1992. Il s'est occupé d'un éventail complet de questions de politique étrangère, de sécurité nationale, de développement et d'action humanitaire aux niveaux les plus élevés : en qualité de conseiller national pour la sécurité (1993-1997) sous la présidence de Bill Clinton, et en tant que directeur de la planification des politiques dans l'administration du Président Carter (1977-1981). Après avoir quitté le gouvernement, il a été l'envoyé spécial du Président des États-Unis, d'abord en Éthiopie et en Érythrée, puis en Haïti, de 1998 à 2000. Ses efforts, qui lui ont valu le Prix Samuel Nelson Drew 2000 de la Maison-Blanche, ont contribué au succès de l'accord d'Alger qui a mis un terme à la guerre entre l'Éthiopie et l'Érythrée. Il a également joué un rôle majeur dans l'élaboration des politiques qui ont instauré la paix en Bosnie-Herzégovine et en Irlande du Nord. Ces 10 dernières années, M. Anthony Lake a été conseiller international auprès du comité international de la Croix-Rouge (2000-2003) et président du Marshall Legacy Institute qui, dans les pays touchés par les conflits, travaille aux opérations de déminage, aide les survivants et promeut les droits des enfants.



Mme Leila Zerrougui



Leila Zerrougui a été nommée représentante spéciale pour les enfants et les conflits armés par le secrétaire général des Nations unies en septembre 2012. Juriste et experte en matière de droits de l'homme et d'administration de la justice, Mme Zerrougui a été membre du groupe de travail sur la détention arbitraire au conseil des droits de l'Homme des Nations unies depuis 2001, ainsi que présidente et rapporteure du groupe de travail de 2003 à 2008. Entre 2008 et 2012, elle a occupé les fonctions de représentante spéciale adjointe du secrétaire général et adjointe au chef de la mission de l'organisation des Nations unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO). Avant d'assumer ses engagements internationaux, Mme Zerrougui a mené une longue carrière dans la justice algérienne et a été nommée à la cour suprême de l'Algérie en 2000. Mme Zerrougui est diplômée de l'École nationale d'administration d'Alger, où elle a complété ses études en 1980.

M. Peter Maurer

Peter Maurer est président du comité international de la Croix-Rouge (CICR) depuis juillet 2012. En tant que président du CICR, ses priorités sont le renforcement de la diplomatie humanitaire, le dialogue avec les États et les autres parties prenantes pour faire respecter le droit international humanitaire et la consolidation de l'action humanitaire, grâce à l'innovation et à l'établissement de nouveaux partenariats. Diplomate de carrière et diplômé d'un doctorat en droit international, M. Maurer est entré au service de la **diplomatie suisse en 1987** et il a été appelé à occuper à New York le poste de premier collaborateur du chef de la **mission permanente d'observation de la Suisse auprès des Nations unies** en 1996. En 2004, M. Maurer a été nommé **ambassadeur et chef de la mission permanente de la Suisse auprès des Nations unies** à New York et en 2009, l'Assemblée générale de l'ONU l'a choisi comme **président de la cinquième commission**, chargée des questions administratives et budgétaires des Nations unies. Par ailleurs, il a été élu **président de la formation Burundi de la commission de consolidation de la paix des Nations unies**. En janvier 2010, M. Maurer a été nommé par le **conseil fédéral secrétaire d'État aux Affaires étrangères** à Berne.



PROTECT
CHILDREN
FROM WAR



PROTÉGEONS
LES ENFANTS
DE LA GUERRE

21 FÉVRIER 2017
FEBRUARY 21, 2017

M. Marc Giacomini



Marc Giacomini exerce les fonctions de directeur exécutif adjoint des droits de l'Homme et des affaires globales et multilatérales depuis le 1^{er} février 2017. Diplomate de carrière, M. Giacomini a rejoint le ministère des Affaires étrangères français en 1987 et a exercé de multiples fonctions qui l'ont amené à travailler en lien avec des organisations régionales et multilatérales. Il a ainsi été premier secrétaire et deuxième conseiller à la représentation permanente de la France auprès de l'Union européenne (1993-1997), représentant permanent adjoint auprès des Nations unies et des organisations internationales à Genève (1997-2000), sous-directeur pour les affaires économiques (1997-2000) et directeur adjoint pour les nations unies et organisations internationales (2006-2011) à l'administration centrale. M. Giacomini a été ambassadeur au Chili de 2011 à 2016 puis ambassadeur chargé des questions économiques de reconstruction et de développement (2016-2017), avant de prendre ses fonctions actuelles.

Mme Laëtizia Casta



Actrice, réalisatrice et mannequin de renom, Laëtizia Casta a été nommée ambassadrice de l'UNICEF France et s'engage tout particulièrement pour la défense des droits des enfants dans les conflits armés. Elle s'est rendue au Tchad en novembre 2016 avec les équipes de l'UNICEF, pour une première mission sur le terrain qui portait sur la crise humanitaire qui frappe la région du Lac Tchad.

« Aujourd'hui c'est le moment pour moi de porter une voix, celle de tous ces enfants victimes de la guerre et qui manquent de tout – protection, eau potable, éducation... Je n'ai pas la prétention de pouvoir déplacer des montagnes, mais je veux contribuer à faire bouger les choses. »

©UNICEF France / Christopher Morris VII



M. Alberto Ortiz

Alberto Ortiz a rejoint la guerre civile en Colombie à l'âge de douze ans. De nombreuses raisons l'ont poussé à rejoindre la guerre, parmi lesquelles le manque d'opportunités, l'attrait pour les armes et les uniformes et la vie difficile que menait sa famille. **En 2006, avec l'une de ses petites sœurs, Alberto a rejoint les FARC, qui leur promettaient de meilleures conditions de vie.** Peu de temps après avoir rejoint les Farc, les deux enfants apprirent la mort de leur père. **En 2010, la sœur d'Alberto fût convoquée devant un conseil de guerre. Alberto et sa sœur ont alors décidé de s'enfuir.** Une fois en sécurité, leur processus de réintégration a commencé. **En 2013, Alberto s'est rendu en Suisse, en tant que porte-parole** du programme de bourse dont il avait bénéficié. Aujourd'hui, il étudie à la finance et le commerce internationale à l'Université de Santiago de Cali (Colombie) et souhaite, lorsqu'il aura terminé ses études, participer à la construction d'un monde meilleur.

M. Alhaji Sawaneh



Alhaji Sawaneh était âgé de 10 ans en 1997, lorsqu'avec son frère aîné ils furent enlevés et forcés de combattre aux côtés du Front révolutionnaire uni du Sierra Leone. Pendant deux ans, il s'est battu dans une guerre qu'il a décrite comme « *l'une des guerres civiles les plus brutales et les sans relâche dans l'histoire des conflits armés* ». Il est sauvé en 200 par les Casques bleus et relâché avec près de 250 enfants dans la seule ville de Kabala. Un an plus tard, en 2001, l'agence de protection Caritas Makeni a choisi Alhaji pour être le premier enfant à témoigner devant le conseil de sécurité des Nations unies. Il rapporte alors la difficulté des enfants à rejoindre leurs familles, à retourner à l'école, face à la méfiance de leurs communautés. Il insiste aussi sur la nécessité que les gouvernements cessent de recruter des enfants comme soldats et que les acteurs les enrôlant soient tenus pour responsables. En 2014, deux ans après avoir terminé sa licence en sciences sociales, Alhaji a témoigné de nouveau devant le conseil de sécurité et a apporté son soutien à la campagne « Enfants, pas soldats ». Aujourd'hui, il a choisi de se dédier entièrement à la prévention des conflits et à la représentation des enfants et des jeunes, afin que leurs histoires soient entendues et leurs voix écoutées. Alhaji a rejoint la Romeo Dallaire Child Soldiers Initiative en tant que coordinateur pour ses programmes au Sierra Leone en 2012. En lien avec le secteur de la sécurité, il apporte son soutien à la communication et à l'aide à la logistique, participant ainsi à l'efficacité des partenariats et formations qui ont été établis.

Panel 1 : Prévenir le recrutement et l'utilisation des enfants et soutenir la libération et la réintégration des enfants utilisés dans les conflits armés

Président : M. Charles-Armel Doubane



Charles-Armel Doubane est ministre des Affaires étrangères, de l'Intégration africaine et des Centrafricains de l'étranger depuis avril 2016. Juriste de formation (M. Doubane a étudié le droit international à Bangui, à l'académie de droit international de La Haye, Université de Paris XI et a été stagiaire ENA en France), M. Doubane est entré au gouvernement de la République centrafricaine (RCA) en tant que ministre chargé des Relations avec le Parlement en 1997 et est devenu député au sein du groupe « Alliance pour la démocratie et le progrès » en novembre 1998. En septembre 2003, M. Doubane est nommé conseiller diplomatique du Président Bozizé. Il a ensuite assumé les rôles de ministre de l'Education (2006-2008) ainsi que d'ambassadeur et représentant permanent de la RCA auprès des Nations unies (2011-2015).

Rapporteur : Mme Helle Thorning-Schmidt



Helle Thorning-Schmidt est la directrice générale (CEO) de Save the Children International et a été Premier ministre du Danemark entre 2011 et 2015. Précédemment, Mme Thorning-Schmidt a été parlementaire et elle a dirigé le parti social-démocrate danois pendant une dizaine d'années. Elle a également été membre du Parlement européen de 1999 à 2004 et avait auparavant été conseillère sur les questions internationales de la confédération des syndicats. Mme Thorning-Schmidt est engagée en faveur de l'accès à une éducation de qualité qui permette aux enfants de réaliser leur potentiel et elle a été invitée par le Secrétaire général des Nations unies à être une ambassadrice de « l'Initiative mondiale pour l'éducation avant tout ». En septembre 2015, elle a été nommée à la commission pour le financement de l'éducation dirigée par Gordon Brown.

Panel 2 : Faire cesser les autres violations commises contre les enfants dans les conflits armés

Présidente : S.E. Mme Maria Angela Holguín

Mme Maria Angela Holguín est la ministre des Affaires étrangères de la Colombie depuis 2010. Politologue et diplomate de carrière, Mme Holguín a été nommée première secrétaire de l'ambassade de Colombie en France, chargée des affaires commerciales en 1992. Elle a exercé les fonctions de **Vice-ministre des Affaires étrangères** (1998), ambassadrice auprès de la République bolivarienne du Venezuela (2002-2004) et **représentante permanente de la Colombie aux Nations unies** (2004-2006). En 2006, Mme Holguín a été nommée **directrice du cabinet du vice-président** (2006-2008) et elle avait été coordinatrice pour les affaires étrangères du comité de campagne pour Álvaro Uribe (2001-2002). Entre 2006 et 2010, Mme Holguín a été **conseillère du président de la corporation andine de développement** (ou CAF, une institution financière multilatérale basée au Venezuela) puis représentante de la CAF en Argentine (2008-2010).



Rapporteur : M. Charles Badenoch

Charles Badenoch a été nommé vice-président de World Vision International, chargé du plaidoyer et de la justice en mai 2009. M. Badenoch a rejoint World Vision en tant que directeur exécutif de World Vision UK en octobre 2003, après avoir mené une longue carrière commerciale. Il lui tient à cœur d'insister sur les actions de World Vision en matière de plaidoyer et justice pour les enfants, tant dans la sphère des politiques publiques, que dans la transformation des perceptions du public au sujet de la lutte contre la pauvreté. M. Badenoch effectue régulièrement des visites de terrain pour se confronter aux défis ainsi qu'aux espoirs des enfants les plus vulnérables, de leurs familles, et de leurs communautés. Il souhaite également s'assurer que les voix des enfants soient entendues et a veillé à ce que ce soit le cas lors de l'élaboration de l'agenda post 2015 pour le développement.





Panel 3 : Impact des conflits armés sur les enfants



Pierre Bou Assi a officiellement pris ses fonctions de ministre des Affaires sociales du Liban en décembre 2016. Son portefeuille inclut également la gestion des opérations de réponse à la crise syrienne au Liban. M. Bou Assi a rejoint le parti des forces libanaises alors qu'il étudiait à la faculté de droit de l'université Saint Joseph, au Liban. Il a ensuite quitté le Liban pour la France, où il a étudié la gestion des affaires. Il a exercé des fonctions de direction au sein de plusieurs entreprises et était auparavant le représentant des forces libanaises en France avant de retourner au Liban en 2011, où il est nommé président des relations extérieures au sein du parti des forces libanaises.

Co-Président: S.E. M. Omar al-Barzanji



Omar Al-Barzanji est vice-ministre au ministère des Affaires étrangères irakien depuis juin 2015. Juriste de formation, spécialiste des droits de l'Homme et diplomate de carrière, M. Al-Barzanji a été nommé directeur du département des Droits de l'Homme au sein du ministère des Affaires étrangères en 2004. Dans ce cadre, M. Al-Barzanji avait été le chef des délégations irakiennes ayant participé aux sessions 1 à 9 du Conseil des droits de l'Homme à Genève (2006-2009) et de la délégation au comité permanent pour les droits de l'Homme à la Ligue des Etats arabes en 2004. M. Al-Barzanji a été ambassadeur au Liban (2009-2013) puis en Roumanie (2013-2015) avant de prendre ses fonctions actuelles.

Rapporteur: **M. Bruno Stagno Ugarte**



Bruno Stagno Ugarte est le directeur exécutif adjoint d'Human Rights Watch pour le plaidoyer depuis septembre 2014. Avant de rejoindre HRW, il était directeur exécutif de l'organisation Security Council Report de 2011 à 2014, ministre des Affaires étrangères du Costa Rica de 2006 à 2010, ambassadeur auprès des Nations unies à New York de 2002 à 2006 et chef de cabinet du ministère des Affaires étrangères de 1998 à 2000, entre autres affectations diplomatiques. M. Stagno Ugarte a également été président de l'Assemblée des Etats parties de la Cour pénale internationale de 2005 à 2008 et coprésident des conférences pour faciliter l'entrée en vigueur du traité d'interdiction complète des essais nucléaires de 2007 à 2009. Il est diplômé de Georgetown University, de la Sorbonne et de Princeton University. Il a écrit et édité plusieurs ouvrages, chapitres et articles, notamment *The UN Security Council in the Age of Human Rights* (Cambridge University Press, 2014). En 2011, il a été promu officier de la Légion d'Honneur.